



## Conseil municipal du 26 Février 2021

### PV PRESSE

#### 1 - Approbation du PV - conseil municipal du 18 Décembre 2020

Le PV du dernier conseil est approuvé à l'unanimité

#### 2 - Dossier B55 : Projet de reboisement communal + dispositif Sylv'acctes

Pour donner suite au choix du conseil prononcé le 18 décembre 2020 en faveur d'un reboisement communal, alternative au montant de l'amende fixé par la DDT de Haute-Loire, un travail a été réalisé afin de référencer toutes les parcelles communales ou sectionales susceptibles de convenir.

Le dispositif Sylv'acctes permet aux communes désireuses de réaliser des travaux de sylviculture.

Le Conseil Municipal demande au Maire de déposer une demande de subvention auprès de l'association Sylv'acctes.

#### 3 - Dossier Ancien couvent

##### Points subventions :

La région a répondu favorablement à notre demande de subvention, et nous octroie 77989 € au titre du bonus relance.

Le conseil remercie la région pour leur soutien, en espérant que la subvention demandée pour la tranche 3 du couvent dans le cadre de la subvention « AURA CAR 2021 » soit accordée.

##### Subvention - programme Leader

Une fiche projet a été déposée auprès du Leader du Pays Lafayette afin de solliciter une subvention relative à la tranche 0 sur l'opération du couvent.

Le Conseil Municipal demande au Maire de déposer une demande de subvention auprès du Leader du Pays Lafayette sur les dépenses éligibles de la tranche 0.

##### Avancée des travaux :

Les travaux avancent, les entreprises sont mobilisées au mieux pour respecter les délais. Les dallages pour accueillir les appartements des deuxièmes étages sont sur le point d'être coulés.

##### Raccordement aux réseaux :

Les devis pour le raccordement aux réseaux (syndicat des eaux et enedis) ont été actualisés, ce qui entraîne le vote de nouveaux montants à valider par le conseil municipal, concernant le syndicat des eaux pour un montant de 1221.23 € HT et d'ENEDIS pour un montant de 4616.16 € HT.

Le conseil décide à l'unanimité de valider les montants des devis présentés.

##### Nouvel emprunt à prévoir :

Afin d'honorer l'ensemble des paiements des factures pour les mois à venir, le conseil :

- DECIDE à l'unanimité de souscrire auprès du Crédit Mutuel un **crédit relais** pour un montant de 400 000 € afin de pallier aux subventions attendues par la commune.
- DECIDE d'inscrire cet emprunt au budget 2021

## 4 - Purificateur d'air : compte rendu + décision

La région accompagne les collectivités qui s'engagent dans l'achat d'appareil(s) à hauteur de 80% et l'autofinancement des 20% restants représente un coût modéré pour la commune.

Le conseil municipal décide de l'achat d'un purificateur d'air, qui servira pour tout le bâtiment « école » afin d'assurer au mieux, la protection des élèves.

## 5 - Pylône 4G

Un pylône de 70 m au minimum serait nécessaire pour une fonctionnalité optimale.

Le projet est en cours.

## 6 - Adressage

Les plaques de noms de rues sont toutes posées.

Il a été décidé que les courriers et les plaques de numéros de rues seront distribués par les référents élus des villages.

Les poses de ces plaques sont à la charge des habitants, sauf en cas de demande où l'employé municipal sera appelé pour réaliser la pose.

Concernant les résidences secondaires, les courriers seront envoyés par voie postale et les plaques conservées par les référents élus jusqu'à l'arrivée des propriétaires.

Le village d'Almancette a un problème d'orthographe au niveau de géo portail.

Le conseil après en avoir délibéré, demande à Mr le Maire de procéder au changement d'orthographe pour ce village.

Des remerciements ont été prononcés par Mr le Maire à l'égard des personnes élus, employés ou administrés bénévoles qui ont aidé chacun à leur façon à finaliser l'adressage communal.

## 7 - PNR – Projet de périmètre d'étude – révision de la charte

Le syndicat mixte du parc régional naturel régional du Livradois-forez nous a adressé un courrier afin de savoir si la commune souhaite être incluse dans le périmètre d'étude de la révision de la charte du Parc Livradois-forez.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Souhaite à la majorité que la commune soit incluse dans le périmètre d'étude de la révision de la charte du parc Livradois-Forez et que les élus soient associés à la révision de la Charte du Parc naturel régional Livradois-Forez.

## 8 - Service unifié

### ALSH / Emprunt du minibus été 2021 :

Dans le cadre d'un séjour ados de 5 jours et 4 nuits, le référent ados, nous a fait parvenir la demande exceptionnelle de l'emprunt du bus pour toute une semaine afin de se rendre à la Grande-Motte avec un groupe d'adolescents.

Après une longue discussion, le conseil municipal désapprouve cette demande et préfère garder le prêt du bus pour les sorties locales.

La commune reste tout de même à l'écoute de l'ALSH, pour de futur prêt de mini bus, mais uniquement sur des trajets locaux.

Concernant le bilan financier, l'ALSH a respecté le budget qui a été fixé par la CLECT. Aucun dépassement ne sera à refacturer aux communes adhérentes au service unifié.

## 9 - Ciné parc : sortie d'une commune du syndicat intercommunal

Le conseil municipal d'Augerolles sollicite son retrait du syndicat intercommunal Ciné Parc

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le départ de cette commune, en tenant compte des éventuelles répercussions financières que ce départ pourrait engendrer.

## **10 - Marchés public – Formation des élus**

Pour les élus intéressés, l'association des maires 43 met en place 2 sessions de formations le 11 mai 2021 à destination des élus, afin de mieux comprendre « L'essentiel de la commande publique », son fonctionnement et son intérêt.

En vue des activités professionnelles de chacun, aucun des élus ne désire suivre cette formation.

## **11 - Calendrier municipal**

Afin d'organiser au mieux le travail de chacun, et de gérer le travail administratif qui en découle, nous avons mis en place un calendrier annuel des conseils municipaux.

L'année 2021 sera composée de 6 conseils municipaux, et le prochain est programmé pour le 02 avril 2021.

## **12 – Commission Félines / Sembadel**

La commune de Sembadel est favorable à la proposition d'une commission intercommunale entre Félines et Sembadel, afin de fluidifier les échanges entre les deux communes, mais également partager et utiliser les ressources (matériels, agent...) en bonne intelligence.

La commune de Sembadel a nommée sur 5 élus, afin de représenter leur commune.

Lors du conseil municipal du 18 décembre 2020, la commune de Félines avait nommée 4 élus. Dans un souci d'équité et après un appel à volontariat, Stéphane Darle souhaite participer à ces réunions intercommunales. Les 5 élus membres de cette commission sont donc : Philippe Meyzonet, Laurent Coston, Benoît Delabarre, Jean Granghon et Stéphane Darle.

Une réunion va être proposée à Sembadel dans la première quinzaine de Mars.

## **13 – Dossier Agent**

Modification du plafond du RIFSEEP groupe 2. De 2500 €, celui-ci passe à 3000 €

## **Questions diverses :**

### **Avenant contrat LEADER 2021 – 2022**

Un avenant au contrat LEADER est proposé pour les deux années prochaines en attendant un nouveau programme LEADER en 2023. Il est demandé aux GAL en place de mettre en œuvre cet avenant avec les mêmes partenaires du contrat 2014-2020. Les nouveaux périmètres de GAL n'interviendront que pour le programme LEADER 2023-2026. L'enveloppe financière serait de l'ordre de 750 à 800 000€ pour les 2 ans. Les secteurs d'intervention restent les mêmes que pour le contrat 2014-2020.

***La séance est levée à minuit.***